



Assemblée générale

Distr. : générale
30 juillet 2014

Français
Original : anglais

**Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur
le logement et le développement urbain durable (Habitat III)
Première session**

New York, 17 et 18 septembre 2014

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire et annotations

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Préparation de la Conférence : rapport d'activité du Secrétaire général de la Conférence.
5. Questions d'organisation :
 - a) Règlement intérieur provisoire;
 - b) Modalités de l'accréditation et de la participation des grands groupes et autres parties prenantes compétentes aux activités préparatoires et à la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III).
6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable.
7. Financement des activités préparatoires et de la Conférence.
8. Dispositions à prendre en vue des sessions futures du Comité préparatoire.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.
11. Clôture de la session.

Annotations

En application de l'alinéa b) du paragraphe 9 de la résolution 67/216 de l'Assemblée générale, le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) tiendra sa première session les 17 et 18 septembre 2014 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le Comité passera en revue les préparatifs de la Conférence sur le plan de l'organisation et sur le fond.

1. Ouverture de la session

En attendant l'élection du Président et des Coprésidents, le Secrétaire général de la Conférence ouvrira la session en sa qualité de Président temporaire. Le Président et les Coprésidents seront ensuite élus. Le Président et les Coprésidents du Comité ainsi que le Secrétaire général de la Conférence prononceront des déclarations liminaires.

2. Élection du Bureau

Le Comité préparatoire sera invité à élire comme membres du Bureau des candidats désignés par les Présidents des groupes régionaux.

3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité préparatoire sera invité à adopter l'ordre du jour figurant dans le présent document. Le projet de programme de travail de la première session du Comité figure en annexe.

4. Préparation de la Conférence : rapport d'activité du Secrétaire général de la Conférence

Le Secrétaire général de la Conférence rendra compte des activités menées par le Secrétariat dans le cadre des préparatifs de la Conférence et soumettra des propositions en vue d'améliorer la participation des autorités locales et autres parties prenantes au processus préparatoire et à la Conférence elle-même. Il présentera également un plan de travail à réaliser au cours de la période allant de septembre 2014 à la tenue de la Conférence en 2016.

5. Questions d'organisation

Le Comité préparatoire sera invité à adopter son règlement intérieur provisoire et les modalités de l'accréditation et de la participation des grands groupes et autres parties prenantes compétentes aux activités préparatoires et à la Conférence. Dans sa résolution 67/216, l'Assemblée générale a décidé que lors de l'examen de son règlement intérieur, le Comité préparatoire prendra en considération le règlement intérieur de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/100 et la pratique établie de l'Assemblée.

6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable

Le Comité préparatoire sera informé de la mise en œuvre des textes issus d'Habitat II et des nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable; il procèdera ensuite à un échange de vues général.

7. Financement des activités préparatoires et de la Conférence

Le Comité préparatoire sera informé des ressources budgétaires requises pour financer les activités préparatoires et la Conférence et sera invité à envisager d'appuyer les travaux préparatoires en versant des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour Habitat III, conformément, entre autres, au paragraphe 13 de la résolution 67/216 et au paragraphe 12 de la résolution 68/239 de l'Assemblée générale.

8. Dispositions à prendre en vue des sessions futures du Comité préparatoire

Le Comité préparatoire examinera les propositions concernant les dispositions à prendre en vue des sessions futures, notamment les recommandations relatives à ses deuxième et troisième sessions qui seront faites à l'Assemblée générale.

9. Questions diverses

Le Comité préparatoire abordera toutes autres questions qui lui seront soumises.

10. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

Le Comité préparatoire adoptera le rapport sur les travaux de sa première session de fond.

11. Clôture de la session

Le Comité préparatoire clôturera sa première session par les déclarations de clôture du Président et des Coprésidents du Comité ainsi que du Secrétaire général de la Conférence.

Annexe

Projet de programme de travail de la première session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III)

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour/programme</i>
Mercredi 17 septembre 2014	
Matin	Séance plénière
10 heures–13 heures	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la session. 2. Élection du Bureau. 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail. 5. Questions d'organisation. 4. Préparation de la Conférence : rapport d'activité du Secrétaire général de la Conférence. 6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable (échange de vues général).
Après-midi	
15 heures–18 heures	<p>Séance plénière</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable (échange de vues général) (<i>suite</i>). <p>Groupe de travail (questions opérationnelles et administratives)</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Questions d'organisation (<i>suite</i>).
Jeudi 18 septembre 2014	
Matin	Séance plénière
10 heures–13 heures	<ol style="list-style-type: none"> 6. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et nouveaux défis à relever dans le domaine du développement urbain durable (échange de vues général) (<i>suite</i>). <p>Groupe de travail (questions opérationnelles et administratives)</p> <ol style="list-style-type: none"> 7. Financement des activités préparatoires et de la Conférence. 8. Dispositions à prendre en vue des sessions futures du Comité préparatoire.
Après-midi	Séance plénière
13 heures–18 heures	<p>Rapport du Groupe de travail chargé d'examiner les points 5, 7 et 8.</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Questions diverses. 10. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session. 11. Clôture de la première session du Comité préparatoire.